ASSEMBLEE GENERALA DU CONSEIL DES COTEAUX
11 mars 2023

L'assemblée générale du conseil des coteaux s'est tenu au Château de Soule en présence des représentants de la mairie : Christine Arod, Déléguée, Conseil de la vie associative et relations inter associatives, Marie-Pierre Gleizes, Adjointe, Démocratie ouverte, conseils de quartiers et communication -, Karim Baazizi, Missionné, Évènements et festivités, et d'une cinquantaine d'habitants des coteaux.
Christian KELLERHALS, coordinateur du conseil ouvre la séance.
Il expose les activités durant l'année écoulée : repas de quartiers, vide grenier, participations aux réunions mairie concernant la sécurité, la circulation, etc. il apporte les problèmes concernant les coteaux :
1 : les « incivilités » du lotissement Lapeyrade : après une réunion mairie- HLM- résidents on note une certaine amélioration.
2 : Montjoie : les nuisances sonores ont baissé, encore des nuisances olfactives des poubelles. Des sorties du domaine sur les chapeaux de roues.
3 : les peintures des passages protégés sont à refaire.
4 : la circulation aux heures de pointes. Une solution imposer 30kms à l'heure dans la ville.
5. la sécheresse : signaler les fissures à la mairie et aux assurances.
6 : pigeons : éviter de les nourrir.
7. Déchetterie : elle est recouverte, la route rétrécie pour limiter la vitesse.
8 : les avions : voir l'exposé de M. Boudet (fiche jointe avion). On peut si l'on habite dans la zone se faire indemniser l'insonorisation.
9. les moustiques : fiche jointe les moustiques
10 : la mairie peut mettre à disposition un appareil pour mesurer l'intensité sonore.
13. le prochain repas de quartier aura lieu le 9 juin.
Le conseil des coteaux sera ravi d'accueillir de nouveaux membres ou simplement vous rencontrer, le 2eme mardi de chaque mois à 20h au château de Soule.

Un goûter offert par la maire clôture notre assemblée. 2023